

LE SAVIEZ

VOUS ?

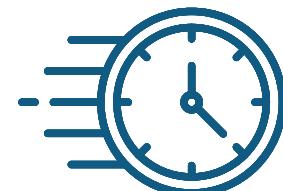
DANS CE CABINET* :

VOUS POUVEZ CONSULTER VOTRE KINÉ

SANS ORDONNANCE !



PARCOURS DE
SOINS SIMPLIFIÉ



PRISE EN CHARGE
PLUS RAPIDE

+ D'INFOS AUPRÈS DE VOTRE KINÉ !